



**Conférence de presse du 15 décembre
Plan Déchets : après l'enquête publique, l'heure est au retrait.**

L'enquête publique sur le Plan Déchets s'est terminée le 24 novembre dernier. Malgré les plus de 600 pages de ce Plan, malgré son manque de lisibilité, ses approximations et ses contradictions, l'absence de données vérifiables ; malgré la courte période de l'enquête publique (seulement un mois) et le curieux silence de ses promoteurs, des centaines de Corses se sont prononcés. Leur avis est sans appel.

561 contributions ont été déposées en ligne. Deux contributions se sont déclarées en faveur du Plan et plus de 500 s'y sont fermement opposées. A titre de comparaison, le plan déchets de la région Occitanie n'avait reçu que 400 avis, alors que la population de cette région est de 5,9 millions habitants !

De très nombreux contributeurs ont, en outre, développé un argumentaire de grande qualité et accablant qui mettent à mal les affirmations contenues dans le Plan. Les décideurs devront apporter des réponses autrement plus convaincantes que celles que nous avons entendues jusqu'ici. On observe un rejet total de ce Plan, pour les risques environnementaux, les conséquences financières et la gestion privée qu'il implique.

Plus précisément, il ressort de cette phase de concertation :

- Une incompréhension complète des Corses concernant le revirement de l'Assemblée de Corse et du Conseil Exécutif, qui refusaient la filière Combustibles Solides de Récupération/Incinération et la privatisation de la gestion des déchets, encore récemment,
- Une inquiétude concernant les pollutions générées (air, sols, résidus de combustion) par les incinérateurs et infrastructures de stockage de déchets toxiques prévues.
- Le constat, de fait, de l'abandon du tri généralisé à la source pourtant maintes fois déclaré comme la priorité de la CDC
- Le refus des Corses de la privatisation de ce "marché", particulièrement soumis à l'emprise mafieuse.

- Un appel à revenir à la raison, en généralisant le tri à la source, et à faire de la réduction des déchets une priorité, en s'inspirant des nombreux exemples existants,
- Un appel pour que la CDC et les EPCI soient les maîtres d'oeuvre d'un Plan conforme aux intérêts des Corses tout en prenant la responsabilité de sa complète maîtrise dans sa gestion (collecte, transport, traitement)

Les réponses (en séance, à l'Assemblée de Ghjuventù, le 23/11 et dans le Magazine de la rédaction de RCFM du 29/11) de M. le Président de l'Office de l'Environnement à nos interrogations ne sont absolument pas satisfaisantes :

- Il reconnaît l'absence d'études pour prouver la faisabilité, la rentabilité et la viabilité de la filière CSR. Selon lui, les études pourraient être lancées d'ici la fin du mois de décembre, sans certitude. À peine deux mois avant le vote du plan à l'Assemblée, et tout en annonçant que "le Plan ne sera modifié qu'à la marge" ;
- Il confirme que "les déchets coûtent chers et qu'ils vont continuer à coûter cher". Ce qui signifie que les Corses vont être régulièrement ponctionnés (jusqu'où ? Au profit de qui ?)
- Il confirme les montants colossaux prévus pour la construction des infrastructures de la filière CSR sans en justifier le contenu ("je ne suis pas spécialiste"). Nos informations font état d'un surcoût d'environ 30 millions d'euros par rapport à des installations similaires en Europe. Qu'en sera-t-il pour les incinérateurs ?

Le président de l'OEC prétend que la valorisation énergétique serait une obligation légale. Il oublie de préciser que cette "obligation" concerne SEULEMENT les 35% des déchets n'ayant pas fait l'objet d'une valorisation matière (ni recyclés, ni réutilisés...). La valorisation énergétique n'est donc permise qu'après la mise en œuvre de tous les moyens possibles pour généraliser le tri à la source et réduire les déchets au préalable, ce qui est loin d'être le cas avec ce plan. Et parmi ces 35% de déchets restants, seuls 70% peuvent faire l'objet d'une valorisation énergétique !

Les 350 à 400 millions d'euros nécessaires à la construction des usines à CSR et les incinérateurs ne peuvent donc concerner qu'une infime partie des déchets : ces infrastructures polluantes, inefficaces sur le continent (voir le documentaire de France 5 au sujet des CSR) et extrêmement coûteuses sont, en plus, surdimensionnées pour la Corse.

- OPACITÉ ET CHIFFRAGE DOUTEUX DU PLAN

- RENONCEMENT À LA POLITIQUE AFFIRMÉE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET DE TRI GÉNÉRALISÉ À LA SOURCE
- CHOIX ENVIRONNEMENTAL CATASTROPHIQUE
- FILIÈRE LA PLUS CHÈRE ET NON MODULABLE
- VOLTE-FACE SUR LA GESTION PUBLIQUE DES DÉCHETS
- PRIVATISATION AUBAINE POUR LE DANGER MAFIEUX

Pour toutes ces raisons, nous demandons aux élus de la CDC de se prononcer pour le retrait de ce Plan.

Il ne répond ni au bon sens ni aux intérêts des corses d'aujourd'hui ni à ceux qui viendront après nous.

FETI CHÌ U PIANU ÙN SICHÌ L'ARCA DI I NOSTRI SPIRANZI IN VOI !

Liste des organisations membres de Corsica Pulita :

- ABCDE
- ADN PASSPARTOU
- A Rimigna
- A Sentinella
- A Spiriata
- Avvene Ghjustu è Resiliente
- Cullettivu A Maffia No A Vita Iè
- Cullittivu Massimu Susini
- Global Earth Keeper
- La Plateforme Citoyenne de Corse
- La Ligue contre le cancer
- Le Garde
- Pumonte Pulitu
- Si po fà
- U Levante
- Zeru Frazu